

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ÉCOLES ROY ET JOLY ÉCOLE JOLY – Mardi, 11 octobre 2022 19 h– Local 08 Procès-verbal

Étaient présents(es) :	Parents d'élèves : Mme Jessie Bérubé ⊠ Mme Dominique Brière ⊠ Mme Valérie Jomphe ⊠
	M. Michel Pelletier $oxtimes$ Mme Karina Seksaoui $oxtimes$ Mme Cindy Simard $oxtimes$
	Personnel école : Mme Véronique D'Amours 🛛 Mme Chantal Désilets 🖾 Mme Vicky Dumont 🗵

M. Vincent Leroy oxtimes Mme Stéfanie Pelletier oxtimes Mme Marilyn Roy oxtimes

Communauté:

Invités:

Participait également : Mme Chantal Dubé, directrice

Secrétaire : Mme Jessie Bérubé

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
Bienvenue, vérification du quorum (art. 61 LIP) et ouverture de la séance	Mme Chantal Dubé souhaite la bienvenue et après vérification du quorum, la réunion débute à 19 h.	
2. Présentation des membres du conseil (5 minutes)	Tour à tour, les membres se présentent.	

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour (2 minutes)	IL EST PROPOSÉ par Mme Stéfanie Pelletier QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE à l'unanimité	R-CÉ 22-23-001
4.	Élection des officiers (15 minutes) 4.1. Présidente	Mme Stéfanie Pelletier propose Mme Cindy Simard, elle accepte.	
	4.2. Vice-présidente	Mme Valérie Jomphe propose M. Michel Pelletier, il accepte.	
	4.3. Secrétaire Secrétaire et trésorière nommées par la direction (art. 69 LIP) 4.4. Trésorière	M. Michel Pelletier propose Mme Valérie Jomphe, elle refuse mais accepte d'être substitut. Mme Valérie Jomphe propose Mme Jessie Bérubé, elle accepte.	
	4.5. Nomination des représentants de la communauté (art. 42 LIP)	Nomination à venir pour les représentants de la communauté	
5.	Procès-verbal de la réunion du 21 juin 2022 (5 minutes) 5.1. Adoption	IL EST PROPOSÉ par Mme Dominique Brière QUE le procès-verbal de la rencontre du 22 juin 2022 soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE à l'unanimité	R-CÉ 22-23-002

	SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	5.2. Suivi	Suivi par Mme Chantal sur le transport à vélo. Mme Chantale a discuté avec Monsieur Fauché de la ville de Rivière-du-Loup en ce qui concerne le transport actif, nous ne sommes pas contre mais présentement à l'école Joly il y a l'enjeu des artères principales autour de l'école qui sont dangereuses. Historiquement, le CÉ n'a jamais été pour en raison des secteurs non sécurisés. Nous sommes en réflexion. Pas à court terme mais s'il y a ouverture avec la Ville pour un couloir sécuritaire nous sommes ouverts. Suivi sur les photos scolaires : les membres disent que les photos sont belles et sont satisfaits du choix du photographe.	
6.	Calendrier des séances 6.1. Budget de fonctionnement du CÉ	Mme Chantal explique le fonctionnement du budget, distribue le formulaire de remboursement des dépenses aux membres du CÉ et revoit les dates des séances pour l'année 2022-2023.	
	6.2. Frais de remboursement pour les membres et tableau des distances	Les séances auront lieu :	
		IL EST PROPOSÉ par Mme Valérie Jomphe	R-CÉ 22-23-003
		QUE le calendrier des séances soit approuvé tel que présenté.	
		APPROUVÉE à l'unanimité	

	SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	6.3. Planification des dossiers et capsules de formation pour les nouveaux membres	Mme Chantal explique que le ministère de l'Éducation a mis en ligne des capsules qui expliquent les fonctions et les pouvoirs donnés aux membres du CÉ. Elle encourage les membres a consulté ces capsules pour mieux comprendre le rôle et les responsabilités des membres du CÉ. Chaque nouveau membre doit visionner ces capsules.	
7.	Révision et adoption des règles de régie interne du conseil d'établissement (art. 67 LIP) (15 minutes)	Mme Chantal explique que les règles de régie interne ont été revues en profondeur au cours des dernières années par Monsieur Beauvais ancien directeur. Il y a eu quelques changements apportés cette année. IL EST PROPOSÉ par M. Michel Pelletier QUE le document des règles de régie interne soit approuvé tel que présenté. APPROUVÉE à l'unanimité	R-CÉ 22-23-004
8.	Formulaires 8.1. Président(e) du conseil d'établissement 8.2. Représentant au conseil d'établissement 8.3. Dénonciation d'intérêt (art. 70 LIP)	Les membres du conseil d'établissement signent les différents formulaires. Formulaire de dénonciation d'intérêts : Mme Chantal met l'emphase sur la situation des conflits d'intérêts possible lors d'une séance du CÉ. Dans la situation d'un sujet de discussion qui implique des dossiers personnels des membres, elle demande aux membres de lever la main afin de nommer la dénonciation d'intérêt.	

	SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
9.	Point de la direction 9.1. Programmation des activités et sorties 2022-2023 (approbation)	L'objectif quand nous faisons des sorties ou activités, c'est que ces dernières soient auto-financées à 100 %. Nous voulons éviter que les parents aient à payer pour les sorties et activités. L'ensemble de la programmation présentée dans le formulaire démontre également les activités de financement. En 2021-2022 : • École Joly : total de 14,300 \$ l'ensemble a été financé. Il a eu une campagne de financement (Fromage) • École Roy : Également toutes les activités ont été financé.	
	9.2. Plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence (information)	Mme Véronique D'Amours consulte les équipes présentes sur ce dossier qui inclus des interventions et programme en prévention : ex. : le programme SCP et le programme Hors Piste Le plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence 2022-2023 sera déposé au CÉ de décembre.	
	9.3. Prêt des locaux (approbation)	Mme Chantal énumère les différentes activités dans les gymnases de l'école. Les activités sont appelées à évoluer selon la demande au courant de l'année. Aucun revenu pour les écoles c'est plutôt un échange de service pour l'utilisation des autres établissements de la Ville (protocole d'entente).	
		IL PROPOSÉ par Mme Stéfanie Pelletier	R-CÉ 22-23-005
		QUE les prêts de locaux soient approuvés tels que présentés.	
		APPROUVÉE à l'unanimité	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
9.4. Normes et modalités (information)	Mme Chantal explique qu'elle est toujours en attente des dates des examens du Ministère. Une fois reçues le document sera transmis aux parents et déposé sur le site de l'école.	
9.5. Projet éducatif (information)	Nous sommes à l'année de la mise à jour du projet éducatif de l'école Roy et Joly. Les principaux enjeux sont sur la planche à dessin. Nous devons nous inspirer des cibles du centre de services scolaire ensuite, en janvier, un comité sera formé avec I ou 2 parents qui siégeront sur le comité. L'objectif est de mettre des objectifs clairs tant qualitatifs que quantitatifs. Nous voulons mettre l'emphase sur la réussite de l'ensemble des élèves et surtout les élèves en difficultés ou à risque.	
9.6. Frais chargés aux parents (information)	Présentation des encadrements des frais chargés aux parents en ce qui concerne les frais scolaires. Les factures seront envoyées bientôt aux parents. La direction mentionne que l'objectif est de minimiser le plus possible la hausse des coûts des cahiers aux parents. Il y a un nouveau système de paiement cette année (Internet).	
9.7. Service de garde et service de traiteur (information)	Mme Marilyne Roy mentionne que tous les postes vacants avant la rentrée scolaire ont été comblés. Mme Marilyne explique qu'il y a beaucoup d'inscriptions cette année (elle parle de 206 élèves environ seulement à Joly). Il y a 2 nouveaux guides qui doivent être approuvés en lien avec	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	le changement de tarification basée sur la présence. Les tarifs sont indiqués dans le guide.	R-CÉ 22-23-006
	IL PROPOSÉ par M. Michel Pelletier	
	QUE les nouveaux guides soient approuvés tels que présentés	
	APPROUVÉE à l'unanimité	
	En ce qui concerne le service de traiteur, le contrat du service de traiteur est d'une durée de 3 ans et nous sommes à la dernière année du contrat. Il y aura une augmentation de 0,50 \$ prévue pour la mi-octobre pour les repas. Au printemps, un travail sera fait pour renouveler le service de traiteur et revoir le fonctionnement. Mme Marilyne mentionne le très bon service du traiteur tant à l'école Joly qu'à l'école Roy.	
9.8. Sollicitation OBNL et autres	Mme Chantal mentionne que les écoles sont sollicitées de toute part. Il est important de garder une vigilance et de diffuser les offres de services qui correspondent aux valeurs éducatives de l'école.	
9.9. Dons (information)9.9.1. Déjeuner pour apprendre9.9.2. Saint-Vincent-de-Paul masculine9.9.3. Aide aux familles	Mme Chantal revoit les activités faites à ce jour. Nous avons reçu des dons de : St Vincent de Paul masculine : I 200 \$ divisé en parts égales entre les 2 écoles Féminine : I 500 \$ par école Club optimiste : I 533 \$ sorties et aide à la jeunesse Il reste également des fonds du déjeuner de l'an dernier environ 700 \$ sera soumis à l'OPP.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
10. Correspondance	Aucune correspondance.	
II. Question du public	Aucune question.	
12. Levée de l'assemblée	IL EST PROPOSÉ par Mme Chantal Désilets QUE l'assemblée soit levée 21 h 04 ADOPTÉE à l'unanimité	R-CÉ 22-23-007

Cindy Simard, présidente	Chantal Dubé, directrice

N:\Partage-Primaire\Roy\Conseil d'établissement\2022-2023\Procès-verbal\PV 11 octobre 2022.docx